

1. *Décide* que seront publiés en arabe, conformément à l'article 59 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, les documents de l'Assemblée, de ses commissions et de ses sous-commissions, ainsi que tout autre rapport des autres organes des Nations Unies traitant de problèmes particuliers ou généraux qui intéressent les régions où l'on parle arabe, à condition que le volume des documents publiés en arabe pendant toute période de douze mois ne dépasse pas l'équivalent d'un total de 4.000 pages de texte anglais;

2. *Autorise* le Secrétaire général à inscrire dans les prévisions budgétaires des Nations Unies les crédits nécessaires pour donner effet à cette décision et à prendre toutes dispositions utiles pour que la traduction des textes en arabe soit conforme aux pratiques établies pour la documentation des Nations Unies.

504^{ème} séance plénière,
le 4 décembre 1954.

879 (IX). Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient: comptes pour l'exercice financier terminé le 30 juin 1954 et rapport du Comité des Commissaires aux comptes

L'Assemblée générale

1. *Accepte* les comptes de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Pales-

tine dans le Proche-Orient pour l'exercice financier terminé le 30 juin 1954, ainsi que l'attestation du Comité des Commissaires aux comptes¹³;

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son vingtième rapport à l'Assemblée générale (neuvième session)¹⁴.

504^{ème} séance plénière,
le 4 décembre 1954.

880 (IX). Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée: rapport financier et comptes pour l'exercice financier terminé le 30 juin 1954 et rapport du Comité des Commissaires aux comptes

L'Assemblée générale

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes de l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée pour l'exercice financier terminé le 30 juin 1954, ainsi que l'attestation du Comité des Commissaires aux comptes¹⁵;

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son vingt et unième rapport à l'Assemblée générale (neuvième session)¹⁶.

504^{ème} séance plénière,
le 4 décembre 1954.

881 (IX). Prévisions budgétaires supplémentaires pour l'exercice financier 1954

L'Assemblée générale

Décide que, pour l'exercice financier 1954:

1. Le crédit de 47.827.110 dollars ouvert par la résolution 786 (VIII), du 9 décembre 1953, est augmenté de 701.870 dollars. Cette augmentation se répartit de la façon suivante:

	Crédits ouverts en vertu de la résolution 786 (VIII), après ajustement	Augmentations ou diminutions de crédits	Montants révisés des crédits
(Dollars des Etats-Unis)			
A. — ORGANISATION DES NATIONS UNIES			
<i>Chapitres</i>			
<i>Titre premier. — Sessions de l'Assemblée générale, des Conseils, commissions et comités</i>			
1. L'Assemblée générale, ses commissions et comités	556.750	—	556.750
2. Le Conseil de sécurité, ses commissions et comités	—	58.800	58.800
3. Le Conseil économique et social, ses commissions et comités	164.180	— (35.000)	129.180
3a. Comité central permanent de l'opium et Organe de contrôle des stupéfiants	21.400	—	21.400
3b. Commissions économiques régionales	72.000	— (20.000)	52.000
4. Le Conseil de tutelle, ses commissions et comités	50.000	2.000	52.000
TOTAUX DU TITRE PREMIER	864.330	5.800	870.130
<i>Titre II. — Enquêtes et recherches</i>			
5. Enquêtes et recherches	2.061.000	— (93.350)	1.967.650
5a. Service mobile des Nations Unies	566.300	39.700	606.000
TOTAUX DU TITRE II	2.627.300	— (53.650)	2.573.650

¹³ *Ibid.*, Supplément No 6B.

¹⁴ *Ibid.*, Annexes, point 36 de l'ordre du jour, document A/2800.

¹⁵ *Ibid.*, Supplément No 6C et document A/2757/Add.1.

¹⁶ *Ibid.*, Annexes, point 36 de l'ordre du jour, document A/2801.

<i>Chapitres</i>	<i>Crédits ouverts en vertu de la résolution 786 (VIII), après ajustement</i>	<i>Augmentations ou diminutions de crédits</i>	<i>Montants révisés des crédits</i>
	<i>(Dollars des Etats-Unis)</i>		
<i>Titre III. — Siège de l'Organisation à New-York</i>			
6. Cabinet du Secrétaire général.....	394.000	— (25.000)	369.000
6a. Bibliothèque	479.130	— (8.000)	471.130
7. Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité	758.500	— (65.000)	693.500
8. Secrétariat du Comité d'état-major	136.900	— (20.000)	116.900
9. Administration de l'assistance technique.....	386.700	—	386.700
10. Département des questions économiques.....	2.263.700	— (100.000)	2.163.700
11. Département des questions sociales.....	1.704.000	— (20.000)	1.684.000
12. Département de la tutelle et des renseignements provenant des territoires non autonomes.....	938.400	— (55.000)	883.400
13. Département de l'information	2.713.400	— (139.600)	2.573.800
14. Département juridique	460.300	— (14.000)	446.300
15. Conférences et services généraux.....	9.399.700	— (264.700)	9.135.000
15a. Administration postale des Nations Unies.....	143.400	17.000	160.400
16. Services administratifs et financiers.....	1.590.000	—	1.590.000
17. Dépenses communes afférentes au personnel....	4.478.000	1.650.000	6.128.000
18. Charges communes	3.786.800	—	3.786.800
19. Matériel	176.400	—	176.400
19a. Améliorations apportées aux locaux.....	565.000	—	565.000
TOTAUX DU TITRE III	<u>30.374.330</u>	<u>955.700</u>	<u>31.330.030</u>
<i>Titre IV. — Bureau des Nations Unies à Genève</i>			
20. Bureau des Nations Unies à Genève (à l'excepti- on des dépenses directement imputables au Se- crétariat commun du Comité central permanent de l'opium et de l'Organe de contrôle des stupé- fiants qui sont prévues à l'article III).....	4.612.200	— (46.000)	4.566.200
Article III. — Secrétariat commun du Comité central permanent de l'opium et de l'Organe de contrôle des stupéfiants	53.800	3.000	56.800
20a. Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	685.000	— (16.000)	669.000
TOTAUX DU TITRE IV	<u>5.351.000</u>	<u>— (59.000)</u>	<u>5.292.000</u>
<i>Titre V. — Centres d'information</i>			
21. Centres d'information (à l'exception des services d'information du Bureau des Nations Unies à Genève)	877.400	—	877.400
TOTAUX DU TITRE V	<u>877.400</u>	<u>—</u>	<u>877.400</u>
<i>Titre VI. — Commissions économiques régionales (à l'exception de la Commission économique pour l'Europe)</i>			
22. Commission économique pour l'Asie et l'Extrême- Orient	1.123.900	— (50.000)	1.073.900
23. Commission économique pour l'Amérique latine..	958.700	— (15.000)	943.700
TOTAUX DU TITRE VI	<u>2.082.600</u>	<u>— (65.000)</u>	<u>2.017.600</u>
<i>Titre VII. — Dépenses de représentation</i>			
24. Dépenses de représentation.....	20.000	—	20.000
TOTAUX DU TITRE VII	<u>20.000</u>	<u>—</u>	<u>20.000</u>

Chapitres	Crédits ouverts en vertu de la résolution 786 (VIII), après ajustement	Augmentations ou diminutions de crédits	Montants révisés des crédits
(Dollars des Etats-Unis)			
<i>Titre VIII. — Travaux contractuels d'imprimerie</i>			
25. Documents officiels (à l'exception des dépenses prévues à l'article V pour le Comité central permanent de l'opium et l'Organe de contrôle des stupéfiants)	718.300	— (83.500)	634.800
Article V. — Comité central permanent de l'opium et Organe de contrôle des stupéfiants	12.500	— (1.500)	11.000
26. Publications	734.970	65.000	799.970
TOTAUX DU TITRE VIII	<u>1.465.770</u>	<u>— (20.000)</u>	<u>1.445.770</u>
<i>Titre IX. — Programmes techniques</i>			
27. Activités sociales	768.500	—	768.500
28. Développement économique	479.400	—	479.400
29. Administration publique	145.000	—	145.000
TOTAUX DU TITRE IX	<u>1.392.900</u>	<u>—</u>	<u>1.392.900</u>
<i>Titre X. — Dépenses spéciales</i>			
30. Transfert à l'Organisation des Nations Unies des avoirs de la Société des Nations	649.500	—	649.500
31. Amortissement de l'emprunt contracté pour la construction du Siège	1.500.000	—	1.500.000
TOTAUX DU TITRE X	<u>2.149.500</u>	<u>—</u>	<u>2.149.500</u>
B. — COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE			
<i>Titre XI. — Cour internationale de Justice</i>			
32. Cour internationale de Justice	621.980	— (61.980)	560.000
TOTAUX DU TITRE XI	<u>621.980</u>	<u>— (61.980)</u>	<u>560.000</u>
TOTAUX GÉNÉRAUX	<u>47.827.110</u>	<u>701.870</u>	<u>48.528.980</u>

2. Nonobstant les dispositions du paragraphe 3 de l'article IV du règlement financier, les crédits ouverts au chapitre 19a, sous la rubrique "Améliorations apportées aux locaux", pourront être utilisés pendant les douze mois qui suivront la fin de l'exercice financier 1954, dans la mesure nécessaire pour exécuter les engagements nés de contrats conclus avant le 31 décembre 1954.

*512ème séance plénière,
le 14 décembre 1954.*

882 (IX). Administration du personnel des Nations Unies: amendement au Statut du personnel des Nations Unies

L'Assemblée générale

Adopte le texte figurant en annexe à la présente résolution, qui amende le Statut du personnel des Nations Unies et entrera en vigueur le 1er janvier 1955.

*512ème séance plénière,
le 14 décembre 1954.*

ANNEXE

Paragraphe 6 de l'article premier du Statut du personnel (texte amendé)

Aucun fonctionnaire du Secrétariat ne peut accepter d'un gouvernement une distinction honorifique, une décoration, une faveur, un don ni une rémunération, si ce n'est pour services de guerre; aucun fonctionnaire du Secrétariat ne peut accepter

d'une source extérieure à l'Organisation une distinction honorifique, une décoration, une faveur, un don ni une rémunération s'il n'a obtenu au préalable l'assentiment du Secrétaire général. Ce dernier ne donnera son assentiment que dans des cas exceptionnels et si l'acceptation de la part du fonctionnaire n'est incompatible ni avec les termes du paragraphe 2 de l'article premier du Statut du personnel ni avec le statut de fonctionnaire international de l'intéressé.

883 (IX). Administration du personnel des Nations Unies: question des facilités en matière d'enseignement, à l'usage des enfants des fonctionnaires

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur l'administration du personnel¹⁷, dont les paragraphes

¹⁷ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, neuvième session, Annexes, point 54 de l'ordre du jour, document A/2777.